le magazine de votre territoire

compact

COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

numéro 9 - janvier 2014

> Gros plan

GARE D'ANCENIS 2020, AMÉNAGEMENT DU PÔLE D'ECHANGES MULTIMODAL (PEM)

> Transports scolaires
LA GARE ROUTIÈRE EN SERVICE

> Projet de territoire
BIENTÔT, UN NOUVEAU CINÉMA

> Habitat
HABITER MIEUX EN PAYS D'ANCENIS

compa
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS

www.pays-ancenis.com

Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)
Quartier Rohan
(face au théâtre Quartier Libre)
Centre administratif
Les Ursulines
CS 50 201
44156 Ancenis Cedex
Tél. : 02 40 96 31 89
Ouvert du lundi au vendredi
De 8h30 à 12h30
et de 14h à 17h30
www.pays-ancenis.com

Espace Multimédia du Pays d'Ancenis
Espace Corail
30 place Francis Robert
44150 Ancenis
(à proximité de la gare)
Ouvert du mardi au vendredi
de 9h à 12h30 et de 14h à 17h
(sauf jeudi matin et mercredi après-midi) et samedi matin de 9h à 12h30.

Compact, le magazine du pays d'Ancenis - n°9 janvier 2014 • Edition : Communauté de communes du pays d'Ancenis • **Directeur de la publication :** Hervé Bréhier, Président • **Vice-président chargé de la communication :** Jean-Pierre Fleurance • Compact est un magazine piloté par le service communication. **Rédaction :** Stéphanie Drapkin, François-Marie Proust, Stéphanie Suptille, avec la participation de Christelle Beuget, de l'ARRA (patrimoine) et des services de la COMPA • **Crédits photographiques :** DR, photo de une : Nathalie Gautier • **Maquette :** Graphitti communication graphique 02 51 77 13 13 • **Mise en page :** SECOND : 02 40 11 63 78 • **Impression :** Imprimerie Planchenault 02 40 98 89 59, labellisé Imprim Vert • Ce numéro a été tiré à 28 000 exemplaires. Il est imprimé sur du papier écologique ou issu des forêts gérées durablement.

édito

« Le premier magazine de l'année est bien entendu l'occasion pour moi de vous souhaiter à toutes et à tous une très belle année 2014.

Dans deux mois, vous aurez à élire vos conseillers municipaux mais aussi les conseillers communautaires qui siègeront à la COMPA. Vous trouverez ci-contre les explications et les changements liés à ces élections. »

Hervé Bréhier
Président de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

Pour tout savoir sur le Pays d'Ancenis ? **www.pays-ancenis.com**
Problème de distribution ? Une suggestion à apporter ? Appelez la Communauté de Communes au **02 40 96 31 89** ou écrivez à **communication@pays-ancenis.com**

sommaire

Actualités

La gare routière en service 4
Le réseau mobilité 4
Du verger aux assiettes, la SCAFLA s'occupe de tout ! 5
Commerce de proximité : la réflexion est lancée 6
Halte aux dépôts sauvages 6
L'orientation des jeunes : des rendez-vous à ne pas manquer 7
Assainissement non collectif : entretien 8
Habiter mieux en Pays d'Ancenis 8
Le cyberbase devient l'Espace Multimédia du Pays d'Ancenis 9
Quand le numérique et la lecture se rencontrent…. 9

C'était hier

Les Folies Siffait 10

Portrait

Catherine Bousseau : le visage emblématique de la Croix Rouge 11

Gros plan

Un nouveau visage pour le quartier de la gare 12 à 15

29 communes

Une nouvelle mairie 16
Un nouveau rond-point 16
Un perré pour sécuriser la Loire à vélo 17
Nouveaux locaux 17
Eco R'Aide 18
Mallette de bienvenue 18
Le plus grand buffet du monde 19
Un nouveau commerce 19
Retour en images 19

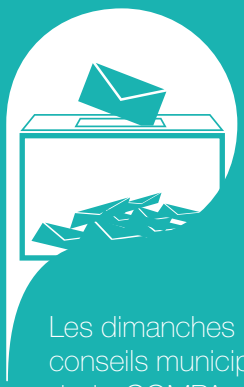

Elections municipales 2014 :

ce qui change !

Les dimanches 23 et 30 mars prochains auront lieu les renouvellements des conseils municipaux et par voie de conséquence, du conseil communautaire de la COMPA. Jusqu'à présent, les conseillers municipaux, une fois élus, choisissaient parmi eux, leurs représentants au sein de l'intercommunalité.

Pour les communes de plus de 1 000 habitants, le système change en 2014. Désormais, l'élection des conseillers communautaires se fera directement et en même temps que celles des conseillers municipaux. Concrètement, sur un même bulletin figureront deux listes : d'une part, la liste d'une équipe aux municipales, et de l'autre, la liste issue de cette même équipe des candidats à l'élection communautaire. L'électeur choisira un seul bulletin de vote et élira à la fois une équipe municipale et les conseillers communautaires (sans suppression ni ajout). La durée du mandat des élus municipaux et communautaires est la même (six ans).

Sont concernées par les bulletins à double liste : Ancenis, Anetz, Belligné, Couffé, Joué-sur-Erdre, La Roche Blanche, La Rouxière, Le Cellier, Ligné, Maumusson, Mésanger, Mouzeil, Oudon, Pannecé, Riaillé, Saint-Géréon, Saint-Herblon, Saint-Mars-la-Jaille, Teillé et Varades.

Les conseils municipaux des communes de moins de 1 000 habitants de Bonnoeuvre, La Chapelle-Saint-Sauveur, Le Fresne-sur-Loire, Le Pin, Montrelais, Pouillé-les-Coteaux, Saint-Sulpice-des-Landes, Trans-sur-Erdre et Vritz continueront à désigner leurs délégués communautaires au sein du conseil municipal.

Le futur conseil communautaire comportera 56 délégués (le nombre de sièges est calculé en fonction de la population communale). Il se mettra en place quatre semaines maximum après les élections municipales. Le président et les vice-présidents seront alors désignés et les commissions composées.

Compact reviendra largement sur ces changements lors de sa prochaine édition.

PLAN DE LA GARE ROUTIÈRE

La nouvelle gare routière en service

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis gère les transports scolaires pour le compte du Conseil général de Loire-Atlantique. Chaque jour, 4 290 élèves empruntent les véhicules jaunes de Lila scolaire. Depuis le 6 janvier, la nouvelle gare routière d'Ancenis nord, près de la zone d'activités de la Fouquetière, est en service. Elle accueille 40 cars matin et soir provenant du Pays d'Ancenis soit plus de 2 270 enfants. Objectif : une organisation optimale des transports intra-muros et un désengorgement du centre ville d'Ancenis aux heures de pointe notamment.

MODE D'EMPLOI

Le matin (sens domicile-école), les véhicules arrivent et se rangent par couleur. Chaque teinte représente un collège ou un lycée (Orange : JB Eriau, Vert : Joubert-Maillard, Rouge : St Joseph et St Thomas d'Aquin, Jaune : Cadou et Bleu : Briacé). Chaque élève monte alors dans le car correspondant à l'établissement scolaire fréquenté. Le soir (sens école-domicile), les cars sont classés par numéro de ligne (ordre croissant). Chaque jeune rejoint alors sa ligne de car pour rentrer chez lui.
La circulation au sein de la gare routière se fait en sens unique : une entrée au nord et une sortie au sud. L'espace est surveillé et entièrement dédié aux mouvements des élèves. Les déplacements sont ainsi sécurisés, renforcés par le port obligatoire du gilet jaune.

vivre

Ca roule pour le Réseau Mobilité !

Erdre et Loire Initiatives a fêté ses 10 ans en novembre dernier. ELI, ce sont aussi des ateliers de couture, une association intermédiaire d'aide à l'insertion professionnelle, des chantiers en espaces verts et bâtiment.

Un souci de locomotion ? Les associations Erdre et Loire Initiatives (ELI) et l'APTE (Association Partage Travail Emploi de Varades) s'efforcent de trouver rapidement une solution. Ensemble, elles forment le Réseau Mobilité, coordonné par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis. Sur le terrain, les deux associations gèrent un parc de 27 scooters. Une voiture est également à disposition des usagers moyennant toujours une participation financière ainsi qu'un contrat de mise à disposition.
En 2012, 120 personnes ont emprunté un véhicule / un scooter afin d'aller au travail, se rendre en stage, en formation, se déplacer à la mission locale, à Pôle Emploi, se présenter dans les agences d'intérim, participer à un entretien d'embauche, au cours de préparation au permis de conduire ou encore honorer un rendez-vous médical et/ou administratif. Au cours du mois de janvier, un logiciel de gestion interne est venu renforcer l'efficacité du service.

OÙ S'ADRESSER ?

- **ELI** - 730 rue St Exupéry, ZA Aéropole - 44 115 Ancenis
  Tél. 02 40 83 15 01
  accueil-ancenis@erdreetloireinitiatives.fr
- **ELI** - 2 place de l'Église
  44 440 Teillé
  Tél. 02 40 97 73 79
- **APTE** - 182 rue Foch
  44 370 Varades
  Tél. 02 40 98 37 91
  apte.ass@wanadoo.fr

Du verger aux assiettes, la SCAFLA s'occupe de tout !

Implanté sur la zone d'activités de l'Aéropôle à Ancenis/Mésanger, le futur bâtiment de la Société Coopérative Agricole et Fruitière de Loire-Atlantique (SCAFLA) prend forme petit à petit. L'activité devrait être lancée à la fin de l'été.

Coupe faim, anti-oxydant, source de vitamines... pour les bienfaits. Sucrée, juteuse, croquante ou acidulée… pour le goût.

La pomme est le fruit n°1. Chaque année, 1,5 million de tonnes sont récoltées en France. « *Pour notre part, nous sommes à 10 000 tonnes cueillies* » précise Yannick Heslouin, directeur général de la SCAFLA. En avril dernier, un violent incendie détruisait les bâtiments de stockage de Carquefou. Afin de relancer rapidement l'activité, la société a choisi d'implanter sa nouvelle unité sur la zone de l'Aéropôle à Ancenis/Mésanger. Un choix qui s'explique si l'on sait que la quinzaine d'exploitations adhérentes, soit près de 250 hectares, se situe en partie sur le secteur de Varades et de La Pommeraye.

STOCKAGE

Le terrain s'étend sur plus de 4,5 hectares, rue Antoine de Saint-Exupéry. Le bâtiment accueillera 42 chambres froides pouvant stocker 150 à 300 tonnes de fruits chacune. « *Les pommes sont entreposées sous atmosphère contrôlée. On y suit le taux d'oxygène et de Co2 afin d'éviter une maturation trop rapide* ».

Les pommes cueillies dans les vergers sont rangées dans des palox de 300kg (caisses en bois ou en plastique) puis amenées par camion à l'entrepôt. En saison, la rotation des véhicules peut aller jusqu'à quinze par jour. Une fois déchargées et stockées elles sont :

- Pré-calibrées selon leur forme, leur couleur, leur variété (14 sont répertoriées à la SCAFLA)
- Nettoyées, stockées, emballées puis expédiées.

Les pommes du Pays d'Ancenis partent ensuite sur le marché français et pour 50% à l'export (Grande Bretagne, Allemagne, Belgique mais aussi Hong Kong et bientôt la Chine !).

Au total une centaine de personnes en pleine saison interviennent tout au long du circuit. Sur le site d'Ancenis, 35 salariés seront présents.

SOUS LES FLASHS !

Une fois arrivées à l'entrepôt, les pommes sont scrutées, étudiées, examinées …. et photographiées pas moins de 21 fois !

Bon à savoir…

Le stockage des pommes se fait dans les chambres froides. Une fois les portes vérrouillées, l'atmosphère y est telle que la survie d'un être humain est estimée à 9 secondes seulement !

La COMPA se mobilise en faveur du commerce de proximité

Convivialité, conseil, qualité à deux pas de chez soi : une chance et… une priorité ! La Communauté de Communes a en effet lancé en novembre dernier une réflexion sur le sujet. Objectif : maintenir, diversifier et équilibrer l'offre commerciale sur les 29 communes.

Le 28 novembre, Hervé Bréhier, Président de la COMPA, Jean-Luc Cadio et Alain Moreau, vice-présidents de la CCI et de la CMA ont signé une convention de partenariat, coup d'envoi de la mobilisation en faveur du commerce de proximité.

Le diagnostic réalisé en 2013 a permis de dresser un premier bilan en matière de :

- commerces alimentaires (grande surface, supérette/épicerie, boulangerie/dépôt de pain, boucherie/charcuterie/poissonnerie, marchés/commerces ambulants),
- immobilier/foncier (tarifs des locations, abandons de commerce…),
- accessibilité aux personnes à mobilité réduite (mise aux normes obligatoire au 1/01/2015),
- animation commerciale (associations des commerçants).

Le Pays d'Ancenis se caractérise par : une offre organisée autour d'un pôle principal Ancenis/Saint-Géréon, de pôles secondaires (Ligné, Saint-Mars-la-Jaille, Varades, Riaillé) et d'un développement du commerce de périphérie. On dénombre 375 points de ventes dont 78 % de moins de 300 m², pour un total de 1653 emplois*.
Pour compléter ces éléments et définir un plan d'actions adapté, la COMPA a fait appel à la Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA). Les deux organisations consulaires proposent en effet via un « Pack Collectivités » différents outils : informations économiques (fichiers adresses…), animations collectives, études thématiques…. Un premier bilan est prévu fin 2014. *Compact* reviendra sur ce dossier dans ses prochaines éditions.

(ETP - Equivalent Temps Plein)

brèves

ZA* des Mesliers

Située le long de la RD 164 à Mouzeil, elle s'étend sur 32 ha dont 23 ha cessibles. L'accès principal se fera depuis un carrefour aménagé sur la RD 9 (direction Ligné). Une voie Est/Ouest permettra de desservir les lots. Les travaux d'aménagement doivent débuter en juin.

**Zone d'Activités*

Ateliers-Relais

Les travaux des deux bâtiments de 200 m² chacun doivent débuter en avril sur la zone d'activités du Point du Jour à Varades. Pour tout renseignement : service développement économique Communauté de Communes. Tél. : 02 40 96 31 89

Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques (D3E)

Les D3E peuvent être déposés en continu aux horaires d'ouverture de la déchèterie de La Coutume à Mésanger. Du lundi au jeudi de 14h à 18h, le vendredi de 9h à 12h30 et de 13h30 à 18h et le samedi de 9h à 18h (horaires d'hiver jusqu'au 31/03).

Stop aux trottoirs-poubelles !

Déplorable, c'est le moins que l'on puisse dire pour qualifier l'abord de ce conteneur enterré ! Les sacs d'ordures, le mobilier, les emballages… déposés volontairement à proximité des conteneurs ou sur la voie publique (en dehors des périodes de ramassage) sont considérés comme du dépôt sauvage passible de poursuites et d'amendes (jusqu'à 1500 € avec passage au tribunal). La Communauté de Communes lance un véritable appel à la population et invite chacun à faire preuve de civisme. Vous êtes témoin d'un dépôt sauvage ? Contactez votre mairie. D'autant qu'au-delà des nuisances visuelles, olfactives et de l'impact porté à l'environnement, ces actes représentent un coût supplémentaire pour la collectivité et donc pour l'usager.
Sur le territoire, des solutions existent pour trier ses déchets : les points d'apport volontaire (verre, papier-journaux-magazine, textile), le composteur (déchets de cuisine et déchets verts de jardin), les déchèteries, l'autocollant stop pub (disponible en mairies).

Renseignements auprès de la COMPA au 02 40 96 31 89 et sur le www.pays-ancenis.com

Trouver sa voie en Pays d'Ancenis

Ce début d'année représente une étape importante et parfois délicate dans le parcours des jeunes en formation. S'il n'est pas toujours évident de se projeter sur son avenir professionnel et d'obtenir des réponses, des clés existent sur le territoire pour faciliter les démarches. En voici quelques unes …

FORUM DES MÉTIERS, DE LA FORMATION ET DES ENTREPRISES

SAMEDI 8 FÉVRIER 2014 • 9H-13H ET 14H-17H, ESPACE EDOUARD LANDRAIN, ANCENIS.

Ce rendez-vous, organisé par le Comité de Bassin d'Emploi du Pays d'Ancenis (CBE), permet aux jeunes, aux demandeurs d'emploi ou toute personne en reconversion de trouver sur un même lieu, les clés de la réussite ! Sur place : des cafés-débats, des témoignages de professionnels, les offres de formation, les organismes dédiés à l'orientation et un pôle entreprises. Animé par la COMPA en partenariat avec la CCI (Chambre de Commerce et d'Industrie), la CMA (Chambre des Métiers et de l'Artisanat) et l'ADIRA (Association pour le Développement Industriel et économique de la Région d'Ancenis), le pôle regroupera une trentaine d'entreprises locales. Alors, à vos agendas !

Entrée libre.

L'ENTREPRISE S'OUVRE A VOUS

MERCREDIS 26 FÉVRIER ET 5 MARS 2014

Seconde édition de l'opération « L'Entreprise s'ouvre à vous » menée par l'ADIRA, en collaboration avec la CCI, la COMPA et le CLEE (Comité Local Ecoles-Entreprises). Une vingtaine d'entreprises ouvrent leurs portes au public (scolaires, demandeurs d'emploi…) pour présenter leurs métiers et savoir-faire et surtout, susciter des vocations !

Inscriptions obligatoires en ligne ou au 02 40 44 60 00 • Informations sur le www.pays-ancenis.com.

STAGES EN PAYS D'ANCENIS

Collégiens, lycéens, étudiants… vous recherchez un stage ?
Chefs d'entreprises, responsables Ressources Humaines… vous avez besoin d'un stagiaire ?

Rendez-vous sur le www.pays-ancenis.com rubrique « Stages en Pays d'Ancenis » (accès rapide sur la page d'accueil du site). Cet outil interactif, permet de favoriser les relations entre les élèves et les entreprises du Pays d'Ancenis. En quelques clics, l'élève consulte les offres de stages et les entreprises prennent connaissance des offres de formations des établissements et déposent leurs offres. Simple, pratique et tellement utile !

EntrePaJe
Quand l'Entreprise Parle aux Jeunes

19e ÉDITION

La Communauté de Communes met en relation les établissements scolaires et les entreprises du territoire en organisant des visites d'entreprises. L'objectif : faire découvrir aux jeunes de 4e et 3e (option découverte Professionnelle) l'environnement économique du Pays d'Ancenis. Cette année, de janvier à avril, plus de 640 élèves sont attendus dans 45 entreprises participantes (60 visites programmées). Exposition des comptes-rendus des visites durant l'été.

Ne laissez plus le froid s'installer chez vous !
VOUS ETES PROPRIETAIRE D'UN LOGEMENT QUI A + DE 15 ANS ?
Améliorer votre confort tout en réduisant votre consommation d'énergie !
Aide financière + Accompagnement personnalisé
HABITER MIEUX
Une aide de l'État pour un logement économe et écologique
action logement

Habiter mieux en Pays d'Ancenis

Des solutions pour financer vos travaux

La Communauté de Communes s'associe au plan de rénovation énergétique lancé par l'Etat en septembre dernier, pour apporter son soutien dans la réalisation de travaux de rénovation thermique. Isoler sa toiture ou ses murs, changer sa chaudière ou installer des fenêtres à doubles vitrages… tels sont les travaux que vous pourriez engager pour mieux vous chauffer, gagner en confort et diminuer le montant de vos factures.

Les aides financières peuvent aller de 35 % à 50 % du montant des travaux auxquelles s'ajoute une subvention écologique.

CONCERNÉ PAR LE DISPOSITIF ?

Si vous êtes propriétaire, occupant ou bailleur, d'un logement achevé au 1er juin 2001, si vos travaux garantissent une amélioration de la performance énergétique d'au moins 25 % et si vos revenus ne dépassent pas certaines conditions de ressources, vous pouvez alors bénéficier de l'aide financière et de l'accompagnement personnalisé. Plus de renseignements sur le dispositif auprès de Citémétrie (bureau d'études choisi par la COMPA au **02 85 52 33 31**). Permanences sur quelques communes du territoire dès février. L'opération est soutenue par l'Agence Nationale de l'Habitat (Anah).

Toutes les informations sur le www.pays-ancenis.com.

Entretien des installations d'assainissement non collectif

Le Service Public d'Assainissement Non Collectif (SPANC) conseille et accompagne les particuliers dans la réalisation/réhabilitation de leur installation et vérifie le bon fonctionnement et l'entretien de celle-ci, afin d'en assurer la pérennité. Depuis le début d'année, la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis propose une prestation d'entretien et de vidange des fosses aux usagers qui le souhaitent. L'objectif de ce nouveau service : faciliter les démarches et diminuer le coût en proposant un tarif incitatif sur l'ensemble du territoire. La société AEOS-Jan a été retenue pour réaliser ces interventions. A titre d'exemple, le tarif pour la vidange d'un équipement standard de 3000 litres s'élève à 135 € TTC (coût du service inclus).

Renseignements auprès de la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis, SPANC au 02 40 96 31 89

Sur le territoire du Pays d'Ancenis, 9 900 foyers sont concernés par l'assainissement non collectif.

Le cyber base devient l'Espace Multimédi@ du Pays d'Ancenis

L'équipement de la Communauté de Communes change de look et de nom !
Les services de l'Espace Multimédi@ : accès aux postes informatiques, outils bureautiques et Internet (en libre service ou avec un animateur), mise en place d'ateliers d'initiation et de découverte des outils (logiciels, internet, photographie numérique…). Ouvert à tous, inscriptions et consultations gratuites. Toutes les dates des ateliers à venir dans l'agenda des bibliothèques disponible avec ce numéro.

Coordonnées : Espace Corail, 30 place Francis Robert, 44150 Ancenis - 02 40 09 20 13

Horaires d'ouverture : Mardi 9h à 12h30 et 14h à 17h
Mercredi 9h à 12h30 - Jeudi 14h à 17h
Vendredi 9h à 12h30 et 14h à 17h - Samedi 9h à 12h30

Permanences sur le territoire :

- **Semaines impaires** :
  Secteur de Saint-Mars-la-Jaille, les mardis de 9h15 à 12h, à la bibliothèque (16 avenue Charles Henri de Cossé Brissac 44450 Saint-Mars-la-Jaille)
  Secteur de Varades, les mardis de 14h30 à 17h, au centre médico social de Varades (122 rue du Parc 44370 Varades), à côté de La Poste.
- **Semaines paires** :
  Secteur de Riaillé, les mardis de 9h30 à 12h30, à la Maison des services au public (182 rue du Cèdre 44440 Riaillé)
  Secteur de Ligné, les mercredis de 9h30 à 12h30, à la bibliothèque (Maison des associations, 40 rue de Vieillevigne 44850 Ligné).

Quand le numérique et la lecture se rencontrent…

Oscar et Hugues, l'animateur de l'Espace Multimédi@

D'octobre à décembre, dans le cadre de la Saison Littéraire, plusieurs bibliothèques du territoire associées à l'Espace Multimédi@ du Pays d'Ancenis, ont proposé l'animation « Heure du conte numérique ». Le temps d'un après-midi, nos chers bambins, se sont laissés transportés dans des histoires drôlement animées !
A la bibliothèque « Les mots passants » à Saint-Mars-la-Jaille, une vingtaine d'enfants ont découvert le conte numérique. La lecture est faite à voix haute, les personnages s'agitent sur le mur et les activités rythment les péripéties des héros. Alors, les tablettes entrent en piste et naviguent entre les petites mains pour jouer et remporter les défis. Une approche ludique et originale pour aborder le conte !

Des rendez-vous littéraires à ne pas manquer !

Pour la deuxième saison consécutive, la Communauté de Communes s'est associée avec les 27 bibliothèques du territoire pour mettre en place des animations. Contes en tout genre, rencontres de lecteurs et d'auteurs, Printemps des Poètes… Tout un programme pour (re) découvrir ces lieux de lecture !

Retrouvez les temps forts sur la plaquette disponible en mairies ou à la COMPA et dans l'agenda des bibliothèques avec ce numéro.
Toute l'actualité des bibliothèques sur le www.pays-ancenis.com.

c'était hier

Les Folies-Siffait au Cellier

Situé sur la commune du Cellier, à proximité du village de Saint-Méen, le site attire la curiosité par son originalité et son mystère.

On le doit à Maximilien Siffait, né à Abbeville en 1780 d'une riche famille de notables. Il est receveur des douanes à Calais. En 1816, il acquiert au Cellier le château de la Gérardière dont le domaine s'étend sur un terrain surplombant la Loire dénommé « Mon Côteau » et comportant les ruines d'une antique tour de guet, Château Guy, qui servait à contrôler la Loire au Moyen Age.

Vers 1820, Maximilien Siffait y fait édifier des murs et terrasses en pierres sèches, colorées et agrémentées de niches avec des statues et un jardin inspirés des « folies » de cette époque autour de Nantes. Aucune construction n'est couverte. Les travaux durent une vingtaine d'années. En 1826, une toile du peintre Anglais William Turner immortalise cet endroit.

En 1836, après le décès de sa fille et de son épouse, il lègue la propriété à son fils Oswald et se retire à Auxerre puis à Nantes où il décède en 1861.

Oswald, membre de la Société Nantaise d'Horticulture, fait planter de nombreux arbres aux essences rares donnant à l'ensemble un aspect végétal. Des écrivains, poètes et artistes célèbres sont alors reçus au château de la Gérardière.

En 1850, pour faciliter le passage de la voie ferrée Angers-Nantes, la base est rasée malgré l'opposition d'Oswald Siffait devenu maire du Cellier.

Les lieux sont ensuite abandonnés sous l'effet d'une végétation luxuriante et deviennent dangereux pour le public. En 1991, le site est inscrit à l'inventaire supplémentaire des monuments historiques au titre des parcs et jardins.

Après cession de cette propriété à la commune du Cellier, la municipalité entreprend un début de réhabilitation.

En 2007 les Folies-Siffait ont été rachetées par le Département. Le lieu est fermé au public pour des raisons de sécurité. Seules quelques animations "nature" en présence d'un guide, sont proposées en période estivale, réservées à des petits groupes.

Les Folies Siffait au XIXe siècle ? Essai d'interprétation des récits touristiques de l'époque.

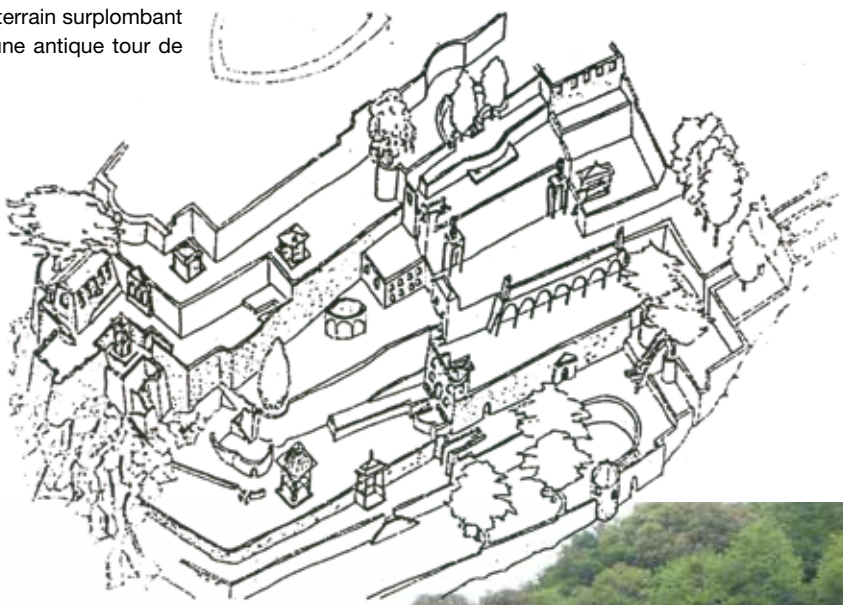

Les Folies-Siffait vues de la Loire

Pour en savoir plus, consulter les revues de l'ARRA Histoire et Patrimoine au Pays d'Ancenis n° 8 et 18.
ARRA : Centre administratif Les Ursulines - Avenue de la Davrays - 44150 ANCENIS.
Téléphone : 02 40 83 19 21 ; E-mail : arra.ancenis@sfr.fr ; Site internet : www.arra-histoire-ancenis.fr

A noter : à compter du 15 janvier, l'ARRA déménage et s'installe derrière la chapelle des Ursulines. Toutefois, les coordonnées restent inchangées.

Une vie à aider les autres

Figure locale reconnue mais discrète, au sein de la délégation ancenienne de la Croix Rouge Française, Catherine Bousseau voue sa vie aux autres. Rencontre avec une femme humble peu habituée à la confidence.

UNE FAMILLE DISCRÈTE ET ENGAGÉE

Mémoire vivante d'Ancenis et des alentours, Catherine se raconte : « *J'ai toujours vécu dans la maison familiale de l'ancienne rue Villeneuve à Ancenis. J'ai vu la Loire à la porte de notre maison. Avec le 64e régiment d'Infanterie, mon père, tout jeune médecin, est parti à Verdun entre 1913 et 1919. Il fut Maire d'Ancenis sous l'occupation allemande... Je me souviens de son inquiétude, les yeux fixés sur le pont d'Ancenis dans l'attente d'un probable bombardement….* »

Et madame Georges Bousseau, la maman ? Une bénévole discrète promue présidente de la délégation ancenienne de la Croix Rouge Française entre 1952 et 1961. « *Pendant longtemps, j'ai tout ignoré de ses activités…* ».

Catherine entreprend de méticuleuses recherches dans les archives locales. Elle projette l'écriture d'un ouvrage - chose faite en 2008 - sur l'historique précis de l'antenne locale de la Croix Rouge. C'est par hasard qu'elle identifie sa maman en tenue d'infirmière à Amboise sur un cliché datant de 1916. A travers l'histoire de la délégation d'Ancenis, elle reconstitue un peu de son histoire familiale.

SECOURISTE, UN SACERDOCE

Catherine, étudiante en comptabilité, a 18 ans lorsqu'elle entre à la Croix Rouge Française. Elle se souvient : « *2 infirmières dispensaient les tout-premiers cours du soir et se déplaçaient sur le territoire. Alors pour compléter les effectifs, maman ne m'a guère laissé le choix !* »

Elle mène alors plusieurs vies de front : personnelle, professionnelle, temps libre dévoué aux autres à travers les actions d'entraide, les postes de secours et les actions d'urgence. Au cœur de l'humain, elle y côtoie le meilleur comme… le pire. Les valeurs de la Croix Rouge Française sont les siennes : humanité, impartialité, neutralité, indépendance, unité, universalité et volontariat.

Ne l'avez-vous jamais aperçue sous la toile de tente du poste de secours d'une manifestation locale ? Vêtue de son uniforme beige, macaron blanc et croix rouge si caractéristique sur le flanc gauche, Catherine fait partie des équipes d'urgence, sur le terrain. Avec ses équipes, elle accueille, rassure, oriente, soigne. Et elle transmet son savoir-faire. Sa force : garder son calme en toute circonstance. Au fil du temps, active et appréciée, elle devient présidente de la délégation ancenienne de la Croix Rouge Française à partir de 2003. « *Je suis aujourd'hui bien moins active que je ne l'ai été* », précise-t-elle. Une fois par semaine, elle reçoit les plus démunis lors de la permanence de la rue René Urien. « *Être secouriste exige un savoir-faire technique très précis* ». Aider l'autre sans jugement : un sacerdoce. Pour Catherine cela signifie maîtrise de soi, rigueur, savoir-faire et transmission. « *N'oublions pas le passé et n'oublions jamais qui nous sommes…* ».

À travers ce portrait, hommage à plusieurs générations de bénévoles de la Croix Rouge Française et des autres associations, héros ordinaires de notre quotidien.

Aménagement du Pôle d'Echanges Multimodal (PEM)

Un nouveau visage pour le quartier de la gare

Voiture, train, marche à pied, vélo… : pour faciliter les mobilités, la Communauté de Communes et ses partenaires lancent cette année le projet d'envergure « Gare d'Ancenis 2020 ». Un site accessible, un aménagement convivial et des déplacements plus aisés : c'est à l'échelle du quartier que la métamorphose va s'opérer. Elle donnera à la 1re gare TER de la Région des Pays de la Loire et au Pays d'Ancenis une nouvelle dimension.

Un projet 2 en 1

La question de la mobilité est devenue essentielle pour l'attractivité du territoire et la qualité de vie des habitants au quotidien. La COMPA s'inscrit dans une démarche volontaire d'améliorer les conditions d'accès et de déplacement. Cette volonté est affichée dans le Projet de Territoire « Pays d'Ancenis rayonnant et équilibré ».

Création d'un **Pôle d'Echanges Multimodal** (PEM) pour améliorer l'accessibilité aux trains quelle que soit la manière d'arriver à la gare (à pied, à vélo, en voiture, en autocar …) y compris pour les personnes à mobilité réduite.

Nature des travaux :

- aménagement du parvis et des abords de la gare (déjà réalisé).
- aménagement de places de stationnement pour voitures, vélos…
- réhabilitation de la gare pour plus de confort, d'accessibilité et une meilleure information aux usagers.

Le PEM devrait être opérationnel en 2018.

Création d'une **Voie supplémentaire** pour renforcer, à terme, la desserte du territoire, la régularité et le cadencement des trains.

Nature des travaux :

- reconfiguration des voies ferrées et des quais pour améliorer les conditions de circulation des TER et TGV et permettre la mise en œuvre de navettes ferroviaires omnibus desservant les gares entre Ancenis et Nantes dans les deux sens et le cadencement des trains.
- Ces travaux s'accompagnent de la mise en accessibilité des quais, notamment grâce à des ascenseurs.

Les travaux de la voie supplémentaire devraient se dérouler en 2016-2017.

La Région, la COMPA, la ville d'Ancenis, RFF et la SNCF sont impliquées dans la partie PEM du projet. La création de la voie supplémentaire relève de la Région, de l'État et de Réseau Ferré de France (RFF).

LES OBJECTIFS DU PEM

- AMÉLIORER LE CONFORT ET LES SERVICES PROPOSÉS AUX USAGERS DE LA GARE,
- OUVRIR LA GARE SUR LA VILLE EN FACILITANT L'ACCESSIBILITÉ ET LA FLUIDITÉ DES DÉPLACEMENTS,
- FAVORISER LES ÉCHANGES ENTRE LES DIFFÉRENTS MODES DE DÉPLACEMENT.

Gare D'Ancenis 2020

Le programme général des travaux sur le quartier

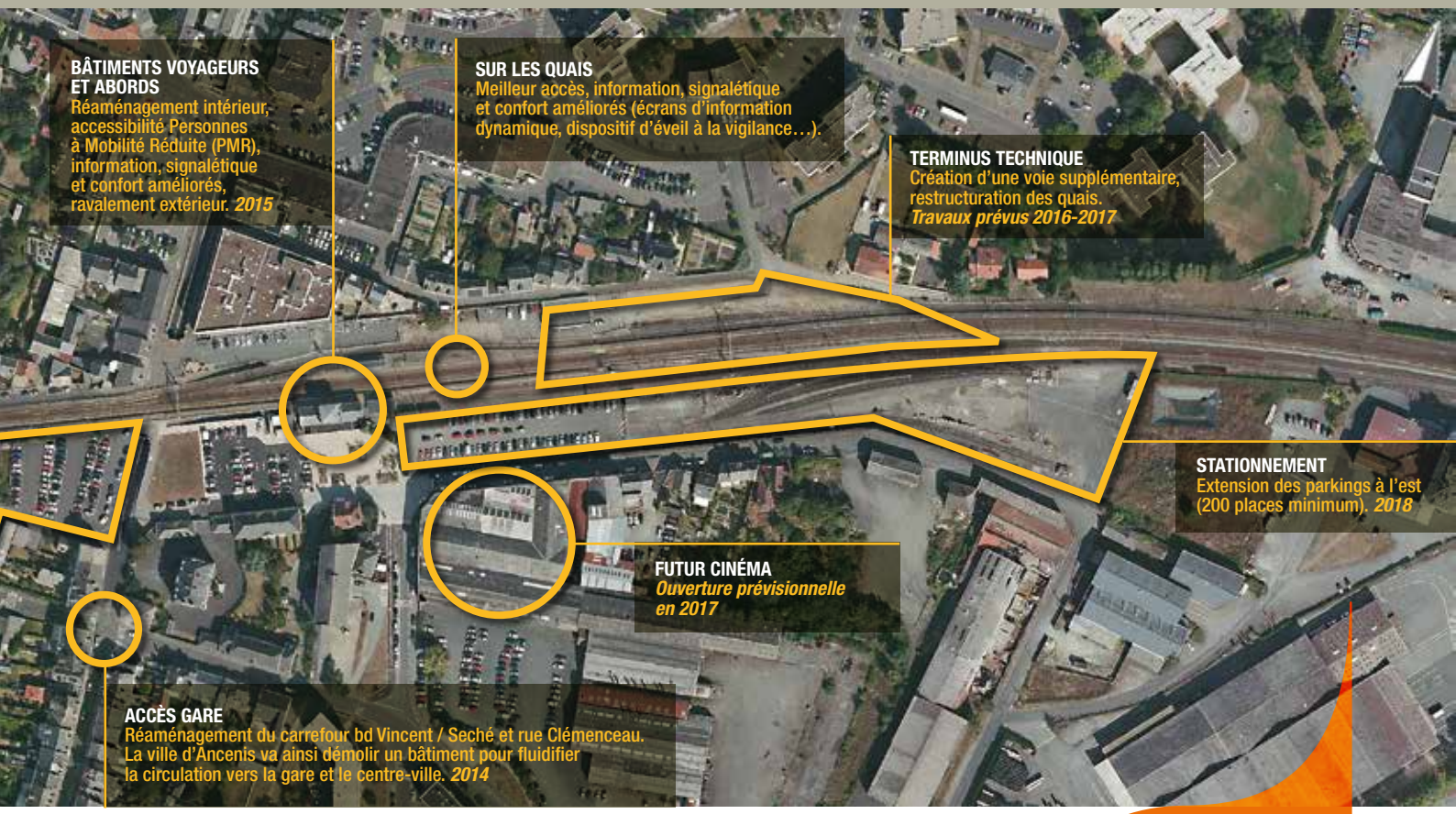
BÂTIMENTS VOYAGEURS ET ABORDS
Réaménagement intérieur, accessibilité Personnes à Mobilité Réduite (PMR), information, signalétique et confort améliorés, ravalement extérieur. 2015
SUR LES QUAIS
Meilleur accès, information, signalétique et confort améliorés (écrans d'information dynamique, dispositif d'éveil à la vigilance…).
TERMINUS TECHNIQUE
Création d'une voie supplémentaire, restructuration des quais.
Travaux prévus 2016-2017
STATIONNEMENT
Extension des parkings à l'est (200 places minimum). 2018
FUTUR CINÉMA
Ouverture prévisionnelle en 2017
ACCÈS GARE
Réaménagement du carrefour bd Vincent / Seché et rue Clémenceau. La ville d'Ancenis va ainsi démolir un bâtiment pour fluidifier la circulation vers la gare et le centre-ville. 2014

BdOrtho® 2012 IGN mis à disposition par le Conseil général de Loire-Atlantique

Pendant la durée des travaux, les habitudes des usagers et des riverains seront temporairement modifiées. Une communication spécifique informera les usagers. Les partenaires du projet remercient d'avance le public pour sa compréhension.

SUIVEZ L'ACTU DU CHANTIER

www.pays-ancenis.com

Gare D'Ancenis 2020

Les partenaires

LA COORDINATION DU PROJET

Elle est assurée par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA).
La coordination avec d'autres équipements du quartier sera assurée conjointement par la COMPA et la Ville d'Ancenis.

Le rôle de chacun....

LE CONSEIL RÉGIONAL DES PAYS DE LA LOIRE

C'est l'autorité organisatrice des transports publics régionaux. Dans ce cadre, la Région soutient financièrement le projet et définit le niveau de desserte ferroviaire régionale de la gare.

LA COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS D'ANCENIS (COMPA)

En plus de la coordination du projet, elle assure la maîtrise d'ouvrage sur :

- ***Avenue de la Libération*** : aménagement du parking (200 places minimum) et des espaces publics (bancs, espaces verts…).
  Le parking situé à l'est du bâtiment voyageurs sera réalisé sur un terrain appartenant actuellement à RFF, reconfiguré après les travaux du terminus technique.

LA VILLE D'ANCENIS

Elle assure la maîtrise d'ouvrage :

- ***A l'ouest de la rue Clémenceau*** :
  > Parking Vincent : acquisition/démolition de bâtiments. Aménagement de places supplémentaires.

En 2011, la ville a également aménagé le parvis, la rue R. Schuman et le parking sud ouest.

RÉSEAU FERRÉ DE FRANCE (RFF)

RFF, propriétaire et gestionnaire du réseau ferroviaire national, assure la maîtrise d'ouvrage pour :

- la mise aux normes Personnes à Mobilité Réduite (PMR) et sécurité
- la mise à niveau des quais et accès : rénovation de la rampe d'accès nord (peinture, éclairage) et des garde-corps.
- les travaux du terminus technique.

LA SOCIÉTÉ NATIONALE DES CHEMINS DE FER FRANÇAIS

Gares et Connexions, 5ème branche de la SNCF en charge de l'exploitation et du développement des 3 000 gares de France, assure la maîtrise d'ouvrage pour :

- la réhabilitation et la mise en accessibilité du bâtiment voyageurs existant (ravalement, nouveaux guichets, toilettes à l'intérieur…)
- la mise à niveau de la signalétique et de l'information des voyageurs (écrans de quai…)
- l'installation de nouveaux abris vélos.

s'ouvrir

Le financement

POLE D'ECHANGES MULTIMODAL

Coût estimatif :
4,758 millions d'euros
(aux conditions économiques de janvier 2012).

Financement

> **Région Pays de la Loire** : 2 358 900 € soit 49,57%
> **Communauté de Communes du Pays d'Ancenis (COMPA)** : 1 067 400 € soit 22,43 %
> **Ville d'Ancenis** : 830 000 € soit 17,44 %
> **SNCF** : 422 500 € soit 8,88 %
> **RFF** : 79 500 € soit 1,67 %

TERMINUS TECHNIQUE

Coût estimatif
18 millions d'euros
(aux conditions économiques de 2013)

Financement
contrat de plan Etat/Région/RFF

Des chiffres

2 618
montées et descentes / jour, en semaine, en 2013.

44
trains régionaux par jour, en semaine.

3
TGV / semaine.

Et bientôt…. un cinéma !

Le Pays d'Ancenis compte deux salles de cinéma associatives, l'une à Ancenis, l'Eden et la seconde à Saint Mars la Jaille, Ciné Jeanne d'Arc. Le nombre d'entrées est assez important (33 000 entrées/an pour la première et 11 000 pour la seconde).
Le cinéma est en effet l'activité culturelle n°1 des habitants du territoire au vu de l'enquête population réalisée à l'occasion de la préparation du projet du territoire. C'est aussi le loisir qui recueillait le plus d'insatisfaction (notamment au niveau du confort), toujours selon cette enquête.
La Communauté de Communes a donc décidé, dans son projet de territoire, de construire un équipement moderne ; l'emplacement retenu est la quartier de la gare d'Ancenis.
Le projet, soumis à autorisation du Centre National de la Cinématographie, comprendra, selon la décision de cet organisme, 2 ou 3 salles (dont une d'au moins 300 places) pour un marché potentiel de 60 000 entrées/an.

Le calendrier prévisionnel est le suivant :

- **2014/2015 : études, autorisation du Centre National de la Cinématographie, lancement des marchés publics**
- **2016 : travaux**
- **2017 : ouverture du nouveau cinéma.**

Le coût prévisionnel est de 3 000 000 € HT (hors foncier) ; le projet est soutenu financièrement par la Région des Pays de la Loire.

Ces quatre pages sont consacrées à la vie près de chez vous. De A comme Ancenis à V comme Vritz, découvrons quelques-unes des actualités des 29 communes du Pays d'Ancenis.

communes

MAUMUSSON

La nouvelle mairie inaugurée

Samedi 14 décembre, les maumussonnais ont pu découvrir les nouveaux locaux de la mairie. Sur 240 m² de plain pied, le nouvel espace comprend un bureau d'accueil, un secrétariat général, un espace d'attente pour le public, un bureau pour le maire et un pour les adjoints, un local d'archives et la salle du conseil.
Le bâtiment intègre également le bureau de l'agence postale offrant ainsi à la population une meilleure fonctionnalité et qualité d'accueil tout en respectant les normes d'accessibilité.

SAINT-GÉRÉON

Espace 23 : Nouveau giratoire

Fermé à la circulation pour travaux durant huit semaines, l'axe entre le rond point Anne Libault de la Chevasnerie et celui des 13 prés a ré-ouvert début décembre. Le nouvel équipement vient ainsi faciliter l'accès et la sortie à la zone commerciale Espace 23. Un projet porté par la commune et financé par le fonds de concours 2012 de la COMPA à hauteur de 60 000 €.

SAINT-HERBLON

Une nouvelle portion bientôt incontournable !

Favoriser l'accès et la circulation des cyclotouristes de Loire à Vélo depuis Le Fresne-sur-Loire jusqu'à Ancenis et sécuriser une promenade dominicale fréquentée, à la vue imprenable sur les îles Delage, Kerguelen, Briand notamment. Tels sont les objectifs de l'aménagement du perré et de la mise en place d'une passerelle en direction du Marais de Grée. Les travaux ont été réalisés par la Communauté de Communes du Pays d'Ancenis en lien avec le Conseil général de Loire-Atlantique et le Conseil régional des Pays de Loire. Après 4 mois au gré des aléas climatiques et/ou environnementaux, la digue, dont l'origine remonte à 1830, est enfin consolidée et entièrement rénovée.

Ouverture de la Maison de santé

En regroupant au sein d'un établissement unique les professionnels de santé, l'offre médicale s'adapte ainsi à la demande des patients et favorise l'arrivée de nouveaux médecins sur Saint-Herblon. A ce jour, médecin généraliste, infirmières et orthophoniste ont investi les nouveaux locaux. Un projet porté par la commune et financé par le fonds de concours 2012 de la COMPA (80 000 € HT) et par le Conseil régional des Pays de la Loire.

ANCENIS

Les services du Département dans la cour du château

Le Conseil général de Loire-Atlantique a regroupé ses services présents à Ancenis sur un site unique : la cour du château. Les nouveaux locaux ont été investis par la cinquantaine d'agents de la délégation territoriale début novembre. Le bâtiment labellisé BBC (Bâtiment Basse Consommation énergétique) regroupe notamment les services ressources et développement local, le service solidarité et son pôle personnes âgées-handicapées et répond aux normes en matière d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.

Ouvert au public du lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 13h45 à 17h30 - 118 rue du Maréchal Foch - Tél. : 02 44 42 12 00

PAYS D'ANCENIS

Eco R'Aide 2014
3 jours d'activités en pleine nature !

Les 8, 9 et 10 juillet prochains se tiendra la 5ème édition d'Eco R'Aide. Cette année, les organisateurs donnent rendez-vous aux jeunes de 13 à 17 ans sur le secteur de Riaillé dans un cadre propice aux sports de pleine nature, près du lac et de la forêt de Vioreau et de l'étang de La Provostière. Au programme : épreuves sportives et éco citoyennes. Eco R'Aide, c'est aussi de la détente et de la convivialité avec trois jours de campement, des repas en commun et même, une soirée concert !

Pour participer, il suffit de constituer son équipe de quatre membres, filles et/ou garçons et d'être nés entre 1997 et 2001.

Plus de renseignements auprès des Foyers de Jeunes du Pays d'Ancenis ou du Service Sport de la Communauté de Communes au 02 40 96 31 89.

Chéquier édité en 2013

PAYS D'ANCENIS

Bienvenue aux nouveaux habitants !

Vous venez d'emménager sur l'une des 29 communes du territoire ? La Communauté de Communes met à votre disposition une mallette de bienvenue. Distribuée par la mairie, elle contient des informations utiles et pratiques sur la vie du territoire ainsi qu'un chéquier découverte (restaurants, viticulteurs, plaisirs du palais, spectacle et loisirs…). Faites le plein de curiosités en Pays d'Ancenis !
Mallette disponible sur demande et présentation d'un justificatif (une par foyer) à partir de la mi-mars.

Renseignements auprès de votre mairie.

MOUZEIL

Commerce de proximité

En ce mois de janvier, le nouveau bar tabac ouvre ses portes dans le centre bourg (à l'étage, 3 logements). Le projet est porté par la commune et financé par le fonds de concours 2012 de la COMPA (50 000 €) et le Conseil regional des Pays de la Loire.

PAYS D'ANCENIS

502,60 mètres : record battu !

Le 28 octobre dernier se tenait *Le plus grand buffet du monde* au Parc des expositions de La Beaujoire à Nantes. 150 chefs français se sont ainsi réunis pour mettre à l'honneur les produits de leurs terroirs et faire saliver les papilles de plus 7000 convives ! Cinq restaurateurs et six artisans du Pays d'Ancenis, vêtus pour l'occasion de beaux tabliers oranges, ont représenté fièrement les saveurs du territoire.

Les 5 restaurateurs : Le Clos du Cellier, L'Auberge de l'Ecluse (Riaillé), La Charbonnière (Ancenis), La Toile à Beurre (Ancenis), Les Terrasses de Bel Air (Saint-Herblon) et les 6 artisans présents : Des épices à ma guise (Ancenis), Boulangerie David Gaboriau (Ancenis), Les volailles fermiers d'Ancenis (Belligné), A deux pas, Safran Attitude (St Sauveur de Landemont), Dominique Guillet (pêcheur Lac de Grand Lieu).

Retour en images…

Du 27 au 30 septembre derniers, Toulon a accueilli la Tall Ships Race Regatta. Pendant 4 jours, des voiliers de légende (Belem notamment) ont offert au grand public un spectacle fabuleux. A côté de ces géants des mers, la Yole du Pays d'Ancenis a participé aux régates organisées. Beau palmarès pour *Fille de Loire* qui a terminé 4e sur 11 !
N'hésitez pas à rejoindre l'équipage de la Yole.

Renseignements :
syndicat d'initiatives de Varades
section Yole :
Yole.filledeloire@wanadoo.fr
ou 06 33 47 59 57

La Communauté de Communes du Pays d'Ancenis

vous présente ses meilleurs vœux

2014 année

d'ACTIONS et de projets

Pays d'Ancenis
RAYONNANT ET ÉQUILIBRÉ

www.pays-ancenis.com
Centre administratif Les Ursulines
CS 50 201 - 44 156 Ancenis cedex